

Conditions Générales de PROTECT

- Extension de la Garantie Fabricant Internationale accordée à l'utilisateur final par Leica Geosystems -

Les présentes Conditions Générales de PROTECT s'appliquent à tous les produits PROTECT de Leica Geosystems mentionnés dans la liste de Produits PROTECT ci-jointe (ci-après les « Produits PROTECT »), vendus à l'utilisateur final d'origine par une société du groupe Leica Geosystems ou par un de ses distributeurs agréés. Les présentes Conditions Générales complètent et s'appliquent en plus de toutes les dispositions contractuelles, telles que, entre autres, les Conditions Générales de Vente de Leica Geosystems, la Garantie Fabricant Internationale et le contrat de distribution, s'ils sont applicables, qui demeurent pleinement valides. Les droits accordés dans le cadre de PROTECT sont en particulier soumis aux conditions, aux restrictions et à l'étendue de la Garantie Fabricant Internationale de Leica Geosystems. Les présentes Conditions Générales sont uniquement applicables aux Produits PROTECT vendus à l'utilisateur final sous le logo Leica ou sous toute autre marque du groupe Leica Geosystems. Les produits de tierces parties sont exclus. Leica Geosystems décline toutes conditions contraires ou supplémentaires, même lorsqu'elle accepte des bons de commande faisant référence à des conditions différentes. Les Conditions Générales ne sauraient être modifiées sans le consentement exprès et écrit de Leica Geosystems. En cas de contradiction entre les présentes Conditions Générales et d'autres conditions applicables de Leica Geosystems comme indiqué ci-dessus, les présentes Conditions Générales prévalent dans tous les cas.

PROTECT couvre les services suivants aux conditions indiquées ci-après :

1. Garantie à Vie du Fabrication

En plus de la Garantie Fabricant Internationale de Leica Geosystems AG, dont les droits et restrictions s'appliquent pleinement à tous les Produits PROTECT, l'utilisateur final d'origine

bénéficie pour tous les Produits PROTECT de la Garantie à Vie du Fabricant accordée par Leica Geosystems. Au titre de la Garantie à Vie du Fabricant, Leica Geosystems garantit que les Produits PROTECT seront exempts de défauts de fabrication et de matériau pendant tout le cycle de vie du produit. Ces droits de garantie sont subordonnés au respect des conditions de la Garantie Fabricant Internationale, en particulier à l'utilisation normale du Produit PROTECT et ne couvrent pas l'usure. Au titre de la Garantie à Vie du Fabricant, Leica Geosystems, à son entière discrétion, réparera ou remplacera le produit ou remboursera le prix d'achat payé pour le produit à la seule discrétion de Leica Geosystems. Leica Geosystems accorde la même garantie pour tous les produits réparés ou remplacés pendant la même période. La garantie à vie du fabricant étant incluse dans le prix d'achat, aucun enregistrement ou achat supplémentaire n'est nécessaire.

2. Période de Gratuité et extension suite à un enregistrement gratuit ou suite à un achat

Avec l'achat d'un Produit PROTECT, Leica Geosystems fournit en supplément à l'utilisateur final d'origine des services gratuits pendant une période de trois (3) ans au plus. La durée précise de la Période de Gratuité est indiquée dans la liste des Produits PROTECT ci-jointe. La Période de Gratuité commence à courir à la date de l'achat par l'utilisateur final d'origine.

La Période de Gratuité comprend les services complémentaires suivants dès lors qu'un Produit PROTECT défectueux doit être réparé ou remplacé conformément à la garantie de Leica Geosystems :

- réparation ou remplacement de l'usure normale, à l'exclusion de toute usure résultant d'une charge ou tension excessive,
- services d'ajustement et d'étalonnage, dès lors qu'ils sont liés à la réparation ou au remplacement du défaut,
- maintenance, nettoyage du produit et de la mallette de transport, dès lors qu'ils sont liés à la réparation ou au remplacement du défaut,
- test du système pour reprendre l'utilisation du produit, dès lors qu'il est lié à la réparation ou au remplacement du défaut.

Les services gratuits ne sont fournis pour les Produits PROTECT que sous réserve d'une utilisation normale et du respect des instructions d'utilisation et de la documentation de

l'utilisateur. En outre, toutes les conditions définies dans la Garantie Fabricant Internationale s'appliquent.

La Période de Gratuité initiale peut être étendue de trois (3) ans supplémentaires au plus.

Comme indiqué sur la liste des Produits PROTECT ci-jointe, pour la majorité des Produits PROTECT, l'extension est accordée à travers un **enregistrement en ligne gratuit dans les huit (8) semaines suivant l'achat** du Produit PROTECT par l'utilisateur final d'origine sur la page www.leica-geosystems.com/registration.

Pour les autres Produits PROTECT, l'utilisateur final d'origine peut acheter une extension de la Période de Gratuité pour une période de trois (3) ans au plus en contactant le revendeur local de Leica Geosystems.

3. Garantie Anti-chute

- **Applicable aux modèles Leica Geosystems Rugby 810, 820, 830, 840, 260SG, 270SG et 280DG -**

En plus de la Garantie Fabricant Internationale de Leica Geosystems AG, dont les droits et restrictions demeurent pleinement applicables, Leica Geosystems accorde une Garantie Anti-chute supplémentaire pour certains Produits PROTECT, comme indiqué dans la liste des Produits PROTECT ci-jointe.

Au titre de la Garantie Anti-chute, Leica Geosystems garantit à l'utilisateur final d'origine de réparer les défauts du système interne d'auto-nivellement dus à une cause autre qu'une utilisation opérationnelle normale, à savoir à la suite d'une chute ou d'un choc. La Garantie Anti-chute étant incluse dans le prix d'achat de ces Produits PROTECT, aucun enregistrement ou achat supplémentaire n'est nécessaire. La Garantie Anti-chute est accordée pour une période de 24 mois à compter de la date, dûment justifiée, à laquelle l'utilisateur final d'origine a acheté le Produit PROTECT.

Pour plus d'informations sur la période de gratuité, veuillez vous reporter au site Web de Leica Geosystems : www.leica-geosystems.com/PROTECT

La garantie limitée internationale de Leica Geosystems est disponible à la page http://www.leica-geosystems.com/en/International-Warranty_3471.htm.